

« Aménagement du temps de l'enfant »

Motion proposée par le conseil d'administration de la FCPE-Paris

Avec l'application de la réforme Darcos en septembre 2008 visant à supprimer les samedis matin travaillés, la semaine des 4 jours s'est généralisée à Paris.

Cette modification de l'organisation de la semaine s'est accompagnée de l'application des nouveaux programmes en primaire prétendument recentrés sur les fondamentaux, alourdis dans certaines matières alors que 2 heures d'enseignement hebdomadaire sont supprimées, et de la mise en œuvre de la soi-disant aide personnalisée, le plus souvent pendant la pause méridienne.

Aujourd'hui, la France est l'un des pays d'Europe qui a les journées les plus longues et ce sur un nombre de semaines très réduit : le temps d'apprentissage y est très concentré.

Dans les écoles parisiennes, depuis septembre 2008, les enfants sont stressés et fatigués, les conditions d'enseignement dégradées.

De nombreuses études sur le rythme de l'enfant prouvent que l'emploi du temps scolaire organisé sur 4 journées de 6 h (sans compter l'aide personnalisée pour certains), avec 2 coupures dans la semaine, est le moins bien adapté aux apprentissages des enfants.

Dans plusieurs académies, des communes, des villes, ont choisi d'organiser la semaine scolaire sur 9 demi-journées, conformément aux textes de 2008 sur l'organisation du temps scolaire.

La FCPE-Paris réaffirme son opposition à la semaine des 4 jours et demande que l'organisation du temps scolaire et des temps péri et extrascolaires sur la journée, la semaine et l'année soit réétudiée dans l'Académie de Paris, en tenant compte en priorité de l'intérêt de l'enfant.

Pour la FCPE-Paris, l'organisation du temps scolaire doit contribuer à améliorer les conditions de réussite scolaire et personnelle de tous les enfants. Cela implique un temps scolaire de qualité (journée scolaire plus courte, pédagogies adaptées, effectifs des classes allégés) et une meilleure qualité de vie à l'école. Le temps du midi, en particulier, est essentiel.

La FCPE-Paris appelle la Ville et l'Académie de Paris à faire une proposition d'organisation de la semaine sur 9 demi-journées avec une journée scolaire réduite et un meilleur équilibre sur l'année intégrant le retour aux 936 heures annuelles.

La FCPE-Paris demande à ce que les instances, du CDEN aux conseils d'école, soient consultées et les avis de tous les partenaires recueillis sur la base d'un projet éducatif académique, afin de réussir ce changement dans l'intérêt des élèves, des enfants.

Motion adoptée à la majorité absolue par le congrès